

Une enveloppe de 600 000 € pour rénover la mairie de Trélivan

La mairie, les cheminements doux, l'accessibilité ou encore rue du Stade, sont les principales lignes d'investissements cette année à Trélivan (Côtes-d'Armor), sachant qu'une partie sera reportée l'an prochain.



Les premières études concernant la rénovation de la mairie vont commencer cette année. Les travaux doivent durer environ un an. Ils seront lancés en 2022.

Avant le vote du budget, la maire de [Trélivan \(Côtes-d'Armor\)](#), Suzanne Lebreton, a fait un point sur l'endettement de la commune. « Nous n'avons pas de souci d'endettement. Il y a six emprunts en cours pour un capital de 575 719 €. Nous allons voir pour une renégociation d'un emprunt où il reste 14 ans. L'endettement est de 200 € par habitant alors que la moyenne est de 703 €. L'endettement est faible et cela permet d'envisager les grands investissements prévus. Nos recettes par habitant sont de 323 € de moins que les communes de la même strate du département, nos moyens sont plutôt limités. »

Des investissements importants

Dans ce budget, la capacité d'autofinancement prévue est de 265 460 € et le montant des investissements possibles de 1 698 919 €, « mais nous ne sommes pas capables de les investir ».

Plusieurs dossiers sont à peine démarrés et il ne reste quasiment plus que neuf mois. En fonctionnement, les charges générales sont prévues pour 420 300 € et les frais de personnel pour 660 000 €. Les recettes d'impôts sont fixées à 602 600 € et les dotations et les participations à 665 300 €.

La commune n'a pas encore eu le détail de ce qu'elle percevra. La section de fonctionnement affiche 1 929 245 €. « Il y aura une maîtrise des dépenses tout en étant ambitieux pour notre population. Les services seront les mêmes, mais il y aura des mutualisations avec Quévert. En ressources humaines, nous avons intégré des renforts en administratif et au service technique. Pour la cantine, nous sommes engagés dans la loi Egalim, afin d'augmenter la qualité des repas. Il est nécessaire de renouveler du matériel pour préparer du frais. Il y a des subventions pour cela, ainsi que pour le numérique à l'école », a ajouté la maire.

Côté investissements, 1 748 419 € sont inscrits. « Il y a les liaisons douces à prévoir et une provision pour la mairie qui s'inscrit dans le plan de relance. Nous avons été acceptés pour la DSIL (Dotation de soutien à l'initiative locale), mais le montant n'est pas connu », a expliqué Suzanne Lebreton.

600 000 € sont prévus pour la rénovation de la mairie, mais le dossier doit tout juste commencer le stade de l'étude. 115 556 € sont alloués aux liaisons douces (route de Caulnes et de Bel Air à l'aérodrome), 115 350 € pour l'accessibilité (dont 83 000 € pour la salle Clément-Ader), 199 057 € pour l'achat de matériels (tracteur, mobiliers pour l'école, 15 tablettes numériques...). 180 000 € sont prévus pour l'effacement de réseau de la rue du Stade.

En recettes, il n'est pas prévu d'emprunt. 308 250 € sont attendus en subventions, 72 600 € du fonds de compensation de TVA et 20 000 € de taxe d'aménagement.